RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Titre à finalité professionnelle

Assistant de vie dépendance

À L'USAGE DES ORGANISMES DE FORMATION PARTENAIRES

2023

Service Ingénierie Formation & Pédagogie

Université Du Domicile

Version de janvier 2024

Table des matières

INTRODUCTION 1
1. Le tableau récapitulatif des heures 3
2. Le parcours de formation 4
3. Les modules de formation du bloc 01.02 - 56h 5
3. Les modules de formation du bloc 02.02 – 42h 8
5. Les modules de formation du bloc 03.02 -42h 10
6. Les modules de formation du bloc 08.02 – 56h 12
7. Les modules de formation du bloc 09.02 – 49h 15
8. Les modules de formation du bloc 10.02 – 35h 17
9. Les modules de formation du bloc 11.02 – 42h 19
10. Les compétences sociales et transversales par module 21

Université Du Domicile

INTRODUCTION

Contexte

La certification **Assistant de vie dépendance**, qui est composée de sept blocs de compétences, est déposée par le certificateur IPERIA et enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles de France Compétences.

L'ensemble des informations et des documents de référence complémentaires (Cadre général, référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation, cadrage des évaluations et du dossier professionnel) est disponible sur votre espace administratif, dans la rubrique
CERTIFICATION.

Clés de lecture du référentiel de formation

Vous trouverez dans le présent document les attendus de formation pour chaque bloc constitutif du titre à finalité professionnelle **Assistant de vie dépendance**.

Les attendus sont précisés par :
- un ou des objectif(s) de formation,
- les compétences déclinées en savoirs, savoir-faire et savoir-être,
- une identification des compétences sociales et transversales.

Les compétences sociales et transversales

Les compétences sociales et transversales font partie du développement personnel et professionnel permettant l'employabilité. Elles sont mobilisables dans diverses situations professionnelles. Celles attendues chez un assistant de vie en emploi direct sont : l'autonomie, l'adaptation et la capacité relationnelle.

Ces compétences sont sociales car elles correspondent à des comportements et attitudes à adopter en situation d'emploi.

Ces compétences sont transversales car elles sous-tendent toutes les actions accomplies par le professionnel. Ces compétences sont également transversales à l'ensemble des blocs et des titres IPERIA.

Pour les développer, il est nécessaire que le professionnel réfléchisse à ses pratiques. Les compétences sociales et transversales ne peuvent en effet être totalement acquises à l'issue d'une formation, leur degré de maîtrise évoluant tout au long de la vie.

En fonction des thématiques abordées en formation, les compétences sociales et transversales sont mobilisées et travaillées de manière plus ou moins importante. En guise de repère, nous vous proposons pour chaque module une échelle d'importance allant de 1 à 4 étoile(s).

Exemple pour le module *Entretien du linge et pratiques écoresponsables* :
Autonomie ****
Adaptation ***
Capacité relationnelle *

Les temps d'accompagnement « Réussir son parcours de formation vers la certification » - 56h

La réussite d'un parcours de formation passe par un accompagnement et un suivi personnalisé de qualité, dans le cadre de la validation d'un titre complet nous vous proposons 56 heures d'accompagnement pour permettre à l'apprenant de "Réussir son parcours de formation vers la certification".

Ces 56 heures d'accompagnement réparties tout au long de la formation seront l'occasion de formaliser les étapes essentielles suivantes :

- Temps d'accueil et de positionnement des apprenants
- Suivi individualisé en collectif ou en individuel selon les besoins du groupe et des apprenants
- Accompagnement aux usages numériques

- Retour d’expériences et analyse de pratique
- Préparation aux évaluations
- Préparation du dossier professionnel et du jury de certification
- Bilan de formation avec les apprenants
- Questionnaire de satisfaction

Université Du Domicile

1. Le tableau récapitulatif des heures

Titre ASSISTANT DE VIE DEPENDANCE

BLOC 01.02 Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs			
Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs	MIDPAP	21h	**56h**
Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser	MICEBR	14h	
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM	21h	
Evaluation "Etude de situation professionnelle numérique"			**1h**

BLOC 02.02 Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur			
Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel	MIOASEP	21h	**42h**
Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention	MIRPSI	21h	
Evaluation "Etude de situation professionnelle numérique"			**1h**

BLOC 03.02 Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables			
Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables	MIECER	21h	**42h**
Entretien du linge et pratiques écoresponsables	MIELER	21h	
Evaluation "Mise en situation professionnelle"			**1h par candidat**

BLOC 08.02 Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap			
Projet et accompagnement personnalisé : cadre, méthode et principes	PAPAP	21h	**56h**
Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement	PAPVH	21h	
Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance	PATCPD	14h	
Evaluation "Etude de situation professionnelle écrite"			**1h**

BLOC 09.02 Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap			
Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort	PAPDAHC	21h	**49h**
Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance	PATDPD	28h	
Evaluation "Mise en situation professionnelle"			**1h par candidat**

BLOC 10.02 Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap			
Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social	PAAPDL	21h	**35h**
Animer les activités sociales et de loisirs	PAASL	14h	
Evaluation "Etude de situation professionnelle numérique"			**1h**

BLOC 11.02 Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap			
Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien	MIEACQ	21h	**42h**
Elaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas	IDEMS	21h	
Evaluation "Mise en situation professionnelle"			**1h par candidat**

RÉUSSIR SON PARCOURS DE FORMATION VERS LA CERTIFICATION	56h
Stage	105h
SST	14h

TOTAL
504h

N. B. : pour les parcours blocs, la durée de la formation en centre, y compris les heures « Réussir son parcours de formation vers la certification, celle du stage ainsi que celle des évaluations varie en fonction de leur nombre et des parcours proposés

2. Le parcours de formation

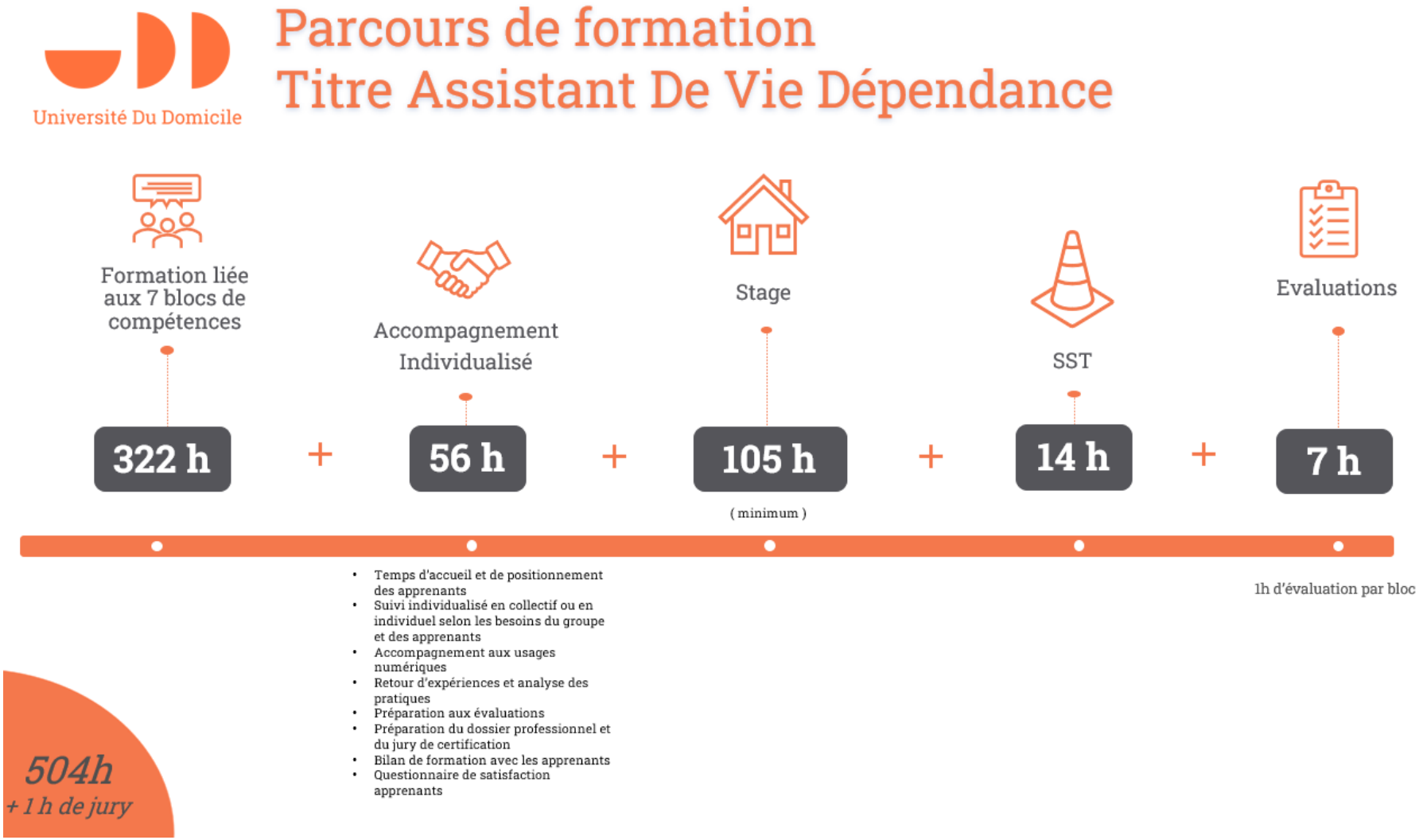

Université Du Domicile

3. Les modules de formation du bloc 01.02 - 56h

Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

DÉVELOPPER ET PÉRENNISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS

BC01.02 MIDPAP---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de développer son activité professionnelle de manière autonome grâce à une stratégie de maintien de l'employabilité adaptée ainsi qu'à une utilisation cohérente des outils qu'il aura créés.

SAVOIRS

- Les 4 métiers proposés par IPERIA : champs d'intervention, spécificités et limites.
- Les lieux et les institutions-ressources adaptés au secteur et aux différents métiers.
- Les acteurs des services à la personne et les spécificités du salarié du particulier employeur et de l'assistant maternel.
- Les sites d'emploi en lien avec l'emploi à domicile entre particuliers.
- Les différentes candidatures et les outils de communication professionnelle
- Les lieux stratégiques et les voies de diffusion pour déposer ses outils de communication.
- Les différents lieux de rencontres et d'informations locaux en lien avec le secteur et l'activité.

SAVOIR-FAIRE

- Initier, en autonomie ou avec l'aide d'un tiers, une démarche réflexive sur ses compétences actuelles et envisager des démarches pour pallier ses manques.
- Réaliser une étude de marché simple : proximité géographique, population présente sur la zone géographique, opportunité d'emploi.
- Définir un plan d'action de recherche d'employeurs cohérent avec son métier, son organisation et ses contraintes.
- Construire sa palette d'outils de recherche d'employeurs et sélectionner les plus appropriés aux situations rencontrées.
- Développer son réseau professionnel grâce au tissu local, aux nouvelles technologies et au bouche à oreille.
- Utiliser les sources de veille pour maintenir ses compétences métier actualisées.
- Créer un tableau de suivi des candidatures envoyées pour relancer au besoin.
- Anticiper, prévoir ses activités professionnelles et faire preuve d'organisation.

SAVOIR-ÊTRE

- Être organisé.
- Être créatif
- Être proactif
- Être persévérant

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	****
Capacité relationnelle	***

Université Du Domicile

CREER ET ENTRETENIR DE BONNES RELATIONS PROFESSIONNELLES : COMMUNIQUER ET S'ORGANISER

BC01.02 MICEBR ----------14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer sa posture professionnelle, d'être proactif dans la relation avec l'employeur et d'adapter sa communication et son organisation.

SAVOIRS

- Les spécificités de la relation de travail avec un particulier employeur.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'impact de la première impression.
- L'estime de soi, l'image de soi, et la confiance en soi.
- La démarche de recueil d'informations.
- Les transmissions orales et écrites : fonctions et supports.
- La gestion des imprévus et des priorités.
- La recherche d'efficacité : l'optimisation des temps.

SAVOIR-FAIRE

- Se présenter de manière structurée et professionnelle.
- Conduire des entretiens d'embauche et reformuler pour s'assurer d'une compréhension égale entre acteurs.
- Négocier son contrat de travail grâce à une argumentation basée sur une identification des besoins de l'employeur et adaptée à son plan d'action professionnel.
- Entretenir les relations de travail avec son ou ses employeurs grâce à une posture professionnelle adaptée et une démarche d'entretiens réguliers.
- Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à ses interlocuteurs.
- Rendre compte de ses activités et des difficultés rencontrées en vue de définir des axes d'amélioration ou de développement.
- Proposer des outils de gestion d'activité partagés ou de communication afin de s'organiser et de garder informé le particulier employeur.
- Planifier et (ré-)organiser son activité professionnelle en fonction de l'évolution des besoins du particulier employeur, de ses missions ou d'un imprévu.

SAVOIR-ÊTRE

- Être courtois.
- Être assertif.
- Être force de propositions
- Être factuel
- Être flexible

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	**
Adaptabilité	****
Capacité relationnelle	****

Université Du Domicile

DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER

BC01.02 MIDDM ---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre et d'exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation.

SAVOIRS

- Le Code du travail et les notions de base de droit du travail.
- Le code de l'action sociale et des familles
- La convention collective en vigueur pour les SPE et pour les AM.
- Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- Les emplois repères, la grille de classification et la rémunération.
- La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
- Les dispositifs de déclaration ou de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
- La période d'essai.
- La durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
- La protection sociale et la retraite.
- La rupture du contrat de travail.
- Le classement et la conservation des documents professionnels.
- La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et dispositifs de formation.

SAVOIR-FAIRE

- Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins.
- Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi-repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
- Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
- Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
- Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

- Être rigoureux.
- Être organisé.
- Être proactif

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	**

Université Du Domicile

3. Les modules de formation du bloc 02.02 – 42h

Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

BC02.02 MIRPSI ---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

SAVOIRS

- Les risques professionnels et leurs impacts : risques psycho-sociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements.
- L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle.
- Les obligations et règlementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance.
- Les ressources et structures de référence en termes de sécurité et prévention des risques professionnels.

SAVOIR-FAIRE

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
- Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés.
- Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation.
- Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques.
- Limiter ses gestes et déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort.
- Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel.
- Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.
- Organiser ses déplacements afin d'optimiser les temps de trajet.
- Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle.
- Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

SAVOIR-ÊTRE

- Être vigilant.
- Être à l'écoute de soi.
- Être prudent.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	**

Université Du Domicile

ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

BC02.02 MIOASEP---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.

SAVOIRS

- Les responsabilités et les assurances professionnelles.
- Les obligations réglementaires des salariés du particulier employeur et des assistants maternels.
- La composition, la fonction et les risques inhérents à chaque pièce du domicile.
- Les différentes formes d'intimité : sociale, affective, matérielle.
- L'ergonomie et l'aménagement des espaces.
- Les sources de dangers à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.
- Les risques d'accident domestique dans les différentes pièces de la maison.
- Les équipements de protection et de sécurisation du domicile.
- Le matériel domotique, les objets connectés et les applications domotiques.
- Les aides financières pour aménager le domicile.
- Les limites de son intervention dans la prévention des risques.

SAVOIR-FAIRE

- Définir conjointement au sein du domicile les espaces réservés aux activités professionnelles.
- Proposer et/ou réaliser des petits aménagements du domicile en prévention des accidents domestiques.
- Vérifier l'accessibilité à l'extérieur du domicile et proposer des solutions de facilitation d'accès.
- Utiliser en toute sécurité et programmer les appareils électrodomestiques et domotiques.
- S'assurer d'une ventilation et d'une aération optimale du domicile.
- Alerter les personnes compétentes en cas d'urgence.

SAVOIR-ÊTRE

- Être à l'écoute des habitudes et de la culture du particulier employeur.
- Être vigilant.
- Être prévoyant.
- Être force de proposition.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	****
Capacité relationnelle	**

5. Les modules de formation du bloc 03.02 -42h

Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

BC03.02 MIECER ---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'organiser et de réaliser l'entretien du domicile en toute sécurité en favorisant l'utilisation de produits et de protocoles écoresponsables adaptés au nettoyage du cadre de vie.

SAVOIRS

- La tenue professionnelle et les règles d'hygiène.
- Le matériel et les équipements de nettoyage et d'entretien.
- Les produits d'entretien conventionnels : leur fonction, les conditions d'utilisation et les dangers liés à leur manipulation.
- Les étiquettes des produits d'entretien et leurs composantes.
- Les alternatives écologiques : les produits écoresponsables et les principes respectueux de l'environnement pour l'entretien du domicile.
- Les règles de sécurité pour le stockage des produits ménagers chimiques.
- Les revêtements les plus courants, leurs particularités et leur entretien.
- Les salissures les plus courantes et leur traitement.
- Les techniques et protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins de l'employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser.
- Utiliser le matériel et les appareils d'entretien appropriés au dépoussiérage, au lavage et à la désinfection, au séchage de différents types de surfaces.
- Entretenir le matériel de nettoyage.
- Gérer le stock des produits et du matériel d'entretien.
- Doser de manière raisonnée les produits d'entretien.
- Utiliser les techniques et les protocoles de nettoyage et d'entretien des sols et surface, du mobilier, des objets, des vitres et des appareils électro-ménagers.
- Adopter des principes d'ergonomie dans la réalisation des gestes professionnels.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.
- Sensibiliser le particulier employeur à l'acquisition de produits et de matériels écologiques.

SAVOIR-ÊTRE

- Être organisé.
- Être réactif.
- Être à l'écoute des consignes et des habitudes du particulier.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	*

ENTRETIEN DU LINGE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

BC03.02 MIELER ---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'assurer l'hygiène, le lavage, le séchage et le repassage du linge dans le respect des habitudes de la personne accompagnée en appliquant des techniques et des gestes professionnels adaptés et écoresponsables.

SAVOIRS

- Les pictogrammes pour l'entretien des textiles.
- Les différents types de textiles.
- Les produits d'entretien du linge conventionnels et les alternatives écoresponsables.
- Le protocole d'entretien du linge : tri, détachage, lavage, séchage, pliage et rangement.
- Les différents types de lavage : manuel ou mécanique - matériel et programmes.
- Les différents types de séchage : manuel ou mécanique - matériel et programmes.
- Les techniques de pliage.
- Les règles de sécurité dans l'utilisation du matériel.
- Les techniques de repassage.
- Les produits de détartrage et d'entretien du matériel.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins de l'employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- Utiliser un moyen de communication approprié pour rendre compte de son intervention.
- Appliquer les protocoles d'entretien du linge avec les matériels et programmes appropriés en favorisant une approche écoresponsable.
- Utiliser de manière écologique et économique les différents programmes de lavage et de séchage.
- Organiser le tri, le pliage et le rangement du linge en fonction des habitudes et l'aménagement du particulier employeur.
- Préparer son poste de travail et adopter des principes d'ergonomie dans la réalisation des gestes professionnels.
- Appliquer les protocoles de repassage.
- Entretenir le matériel électroménager en favorisant une approche écoresponsable.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.
- Sensibiliser le particulier employeur à l'acquisition de produits et de matériels écologiques.

SAVOIR-ÊTRE

- Être à l'écoute des consignes et des habitudes du particulier employeur.
- Être organisé.
- Être soigneux.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	*

6. Les modules de formation du bloc 08.02 – 56h

Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS : CADRE, MÉTHODE ET PRINCIPES

BC08.02 PAPAP ---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'individualiser son accompagnement dans le respect des principes de la relation d'aide et suivant une démarche de projet personnalisé. Il saura également contextualiser et adapter son intervention en identifiant les acteurs, les dispositifs et les dispositions réglementaires des secteurs de la gérontologie et du champ du handicap.

SAVOIRS

- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie : définitions et enjeux.
- Le cadre réglementaire en vigueur relatif aux droits de la personne âgée et de la personne en situation de handicap.
- Le secteur de la gérontologie, les acteurs institutionnels et les lieux ressources nationaux ou locaux.
- Le champ du handicap, les acteurs institutionnels et les lieux ressources nationaux ou locaux.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance et de la relation d'aide.
- Les aides financières, matérielles et humaines.
- Les mesures de protection juridique.
- Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
- Le rôle des recommandations de la HAS et de l'ANESM en matière de bonnes pratiques professionnelles.
- La démarche de projet personnalisé : définition, enjeux et principes.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la démarche d'accompagnement personnalisé.

SAVOIR-FAIRE

- S'informer sur le secteur de la gérontologie et celui du handicap via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances et intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain à ses pratiques.
- Renseigner et orienter la personne ou ses proches sur les aides mobilisables.
- Mettre en place et appliquer au quotidien une démarche de projet personnalisé selon les recommandations en vigueur.
- Collecter des informations sur la situation de la personne, son histoire, ses habitudes, ses besoins, ses attentes, ses centres d'intérêt et ses capacités.
- Définir ou redéfinir avec la personne les objectifs et les modalités d'accompagnement.
- Proposer des actions en réponse aux besoins de la personne en intégrant la bientraitance et la relation d'aide.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement, afin d'améliorer ses pratiques bientraitantes.
- Mettre en place un environnement et des actions favorisant la libre adhésion de la personne à la démarche d'accompagnement, son autonomie et l'expression de ses choix ou de ses souhaits.
- Ajuster en continu ses pratiques et les modalités d'accompagnement dans le respect des rythmes, des besoins et des souhaits de la personne.

SAVOIR-ÊTRE

- Faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité.
- Être respectueux des habitudes, des attentes et des goûts
- Être respectueux de la dignité et des droits de la personne.
- Être force de proposition
- Être neutre
- Être à l'écoute
- Prendre du recul.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie *** Adaptabilité **** Capacité relationnelle ****

DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE LES PRINCIPALES PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT ET AUX SITUATIONS DE HANDICAP POUR AJUSTER SON ACCOMPAGNEMENT

BC08.02 PAPAVH---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de distinguer les différentes pathologies liées au vieillissement et les différentes formes de handicap, de connaître leurs caractéristiques et leurs évolutions ainsi que leurs répercussions sur la personne et son entourage.

SAVOIRS

- Le vieillissement normal et le vieillissement pathologique.
- Les besoins fondamentaux et les besoins spécifiques.
- La grille AGGIR.
- Les principales pathologies liées au vieillissement ou dues à un handicap :
    - Alzheimer, et apparentée
    - Parkinson
    - DMLA, Glaucome
    - Arthrose, Ostéoporose, Polyarthrite
    - Troubles de la santé invalidants : AVC, infarctus, cancer
    - Trouble urinaire, incontinence
    - Sclérose en plaque
    - Handicap physique/moteur (dont IMC, hémi, para, tétra, myopathies)
    - Handicap sensoriel (déficience visuel, auditive)
    - Handicap mental
    - Handicap cognitif (dys, TSA)
    - Handicap psychique
    - Polyhandicap (dont IMOC)
    - Plurihandicap
- La fin de vie et les soins palliatifs.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les principales caractéristiques des pathologies incontournables.
- Analyser les incidences des pathologies sur le quotidien, les capacités et l'autonomie de la personne âgée et sur l'accompagnement personnalisé.
- Adapter et ajuster son accompagnement en fonction des pathologies et de leur évolution.
- S'informer sur les pathologies liées au vieillissement et les différentes formes de handicap via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances.

SAVOIR-ÊTRE

- Être attentif à l'autre.
- Être observateur.
- Faire preuve de curiosité

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	**
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	*

Université Du Domicile

TRAVAILLER EN COLLABORATION DANS UN CONTEXTE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA DEPENDANCE : COMMUNIQUER ET TRANSMETTRE

BC08.02 PATCPD ---------- 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- Le rôle des aidants et des professionnels intervenant auprès de la personne en situation de dépendance.
- Le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- La continuité de l'accompagnement.
- La communication et la posture professionnelles.
- Le droit au répit et les dispositifs de soutien aux proches aidants.

SAVOIR-FAIRE

- Expliquer aux différents acteurs ses missions et ses limites professionnelles dans le cadre de la relation d'aide.
- Sélectionner les informations clés à transmettre à l'entourage proche et/ou aux autres professionnels intervenants.
- Transmettre ou recueillir des informations pertinentes, dans le respect de l'obligation de discrétion.
- Choisir et utiliser les moyens de communication appropriés en fonction du contexte et des situations : support, canal et vocabulaire.
- Analyser les informations recueillies et les intégrer à son accompagnement.
- Renseigner et orienter les aidants en cas de difficultés constatées.

SAVOIR-ÊTRE

- Être neutre.
- Être force de proposition.
- Être factuel.
- Être assertif.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	**
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	****

7. Les modules de formation du bloc 09.02 – 49h

Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS LES ACTES D'HYGIÈNE ET DE CONFORT

BC09.02 PAPDAHC ---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mettre en œuvre les techniques d'aide à la toilette, à l'habillage et aux fonctions d'élimination en veillant au respect de ses limites professionnelles ainsi qu'au bien-être de la personne en situation de dépendance, à son intimité et au maintien de son autonomie.

SAVOIRS

- La notion d'hygiène et les fonctions de la peau.
- La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie.
- Les règles d'hygiène et de sécurité.
- Les produits d'hygiène, de confort et de bien-être.
- Les aides techniques et le matériel d'hygiène, d'aide à l'élimination et de confort.
- La dimension relationnelle de l'aide à la toilette.
- Les techniques de change, d'aide à la toilette, à l'élimination, à l'habillage et au déshabillage.
- Les techniques de capiluve et de pédiluve, le rasage et l'hygiène buccodentaire.
- La prévention des escarres et les signes d'alerte liés à une altération cutanée.

SAVOIR-FAIRE

- Préparer le matériel nécessaire à la réalisation des actes d'hygiène et de confort en fonction des besoins de la personne.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour préparer et rassurer la personne avant et pendant les actes d'hygiène et de confort.
- Installer confortablement la personne en veillant à son bien-être, sa sécurité et ses désirs.
- Faire participer la personne en tenant compte de ses capacités.
- Utiliser le matériel, les aides techniques et les produits adaptés aux habitudes et aux besoins de la personne.
- Appliquer les techniques d'aide adaptées à la situation et aux souhaits de la personne.
- Ajuster ses gestes aux réactions de la personne et à l'évolution de sa situation.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.

SAVOIR-ÊTRE

- Être respectueux de la dignité et de l'intimité de la personne.
- Être rassurant et sécurisant.
- Être encourageant.
- Être dans une juste proximité.
- Être attentif aux émotions et aux réactions de la personne.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	****
Capacité relationnelle	****

TRANSFERTS ET DÉPLACEMENTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

BC09.02 PATDPD ---------- 28h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mettre en œuvre les techniques d'aide à la mobilité et aux transferts en veillant au confort, au maintien du lien relationnel et de l'autonomie de la personne en situation de dépendance.

SAVOIRS

- Les risques de chutes au domicile et leurs conséquences.
- Les aides techniques.
- Les techniques de transfert.
- Les techniques d'aide aux déplacements.
- Les signes d'alerte liés aux déplacements et aux transferts.

SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place un environnement propice au confort et au bien-être de la personne dans ses transferts et ses déplacements.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour préparer et rassurer la personne avant et pendant un transfert ou un déplacement.
- Faire participer la personne aux transferts et aux déplacements en fonction de ses capacités.
- Appliquer les règles de sécurité appropriées avant, pendant et après un transfert ou un déplacement intérieur/extérieur.
- Utiliser le matériel adapté à la situation de la personne.
- Appliquer les techniques adaptées à la situation de la personne à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.
- Ajuster ses gestes aux réactions de la personne et à l'évolution de la situation.
- Observer l'état de santé de la personne et ajuster ses gestes et sa communication en conséquence.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pendant les manutentions.

SAVOIR-ÊTRE

- Être rassurant et sécurisant.
- Être dans une juste proximité.
- Être concentré et vigilant.
- Être encourageant.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	***

Université Du Domicile

8. Les modules de formation du bloc 10.02 – 35h

Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS SES LOISIRS ET CONTRIBUER AU MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

BC10.02 PAAPDL---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de proposer et de mettre en place des activités dans le respect des choix et des capacités de la personne en situation de dépendance ainsi que de contribuer à favoriser l'estime de soi, à rompre l'isolement et à maintenir ou restaurer les liens sociaux.

SAVOIRS

- L'impact de la dépendance et/ou du handicap sur la vie sociale.
- Les conséquences de l'isolement social.
- Les notions d'inclusion et de participation sociale.
- L'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie.
- La dimension relationnelle de l'accompagnement aux loisirs.
- Les outils de communication numériques de base et leurs principales fonctionnalités.

SAVOIR-FAIRE

- Proposer à la personne des activités conformes à ses habitudes, ses capacités, ses centres d'intérêt et ses envies et en conformité avec les termes du projet d'accompagnement personnalisé.
- Rechercher des lieux proposant des activités adaptées à proximité du domicile de la personne.
- Accompagner la personne dans l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.
- Favoriser le maintien du lien social, de voisinage et de solidarité.
- Préparer et organiser une activité au domicile ou à l'extérieur.
- Aider la personne dans l'utilisation des nouvelles technologies pour maintenir le lien social avec ses proches.
- Ajuster les activités aux souhaits de la personne et à l'évolution de ses besoins.

SAVOIR-ÊTRE

- Être à l'écoute.
- Faire preuve de tact.
- Être inventif.
- ~~Être convivial.~~
- Être valorisant.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	***
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	***

Université Du Domicile

ANIMER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

BC10.02 PAASL---------- 14h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mobiliser des techniques de communication et d'accompagnement adaptées à la situation de la personne afin de la stimuler et de la motiver. Il saura adopter la posture adéquate dans le cadre de la relation d'aide afin de favoriser le maintien de l'autonomie de la personne.

SAVOIRS

- Les activités de remobilisation cognitive et corporelle.
- Les techniques d'animation d'activités sociales et de loisirs.
- La relation d'aide dans le cadre des activités sociales et de loisirs.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier, mobiliser et utiliser les moyens et le matériel de compensation nécessaire en fonction de la situation de la personne et de ses capacités (physiques et cognitives).
- Impliquer et stimuler la personne dans les différentes activités du quotidien et les activités sociales et de loisirs.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pendant une activité.
- S'impliquer en tant que professionnel dans les activités sociales et de loisirs.
- Utiliser des techniques afin de pallier les situations de refus et susciter l'envie et la motivation lors des activités.
- Favoriser la participation et l'implication des proches de la personne dans les temps de convivialité et de loisirs.
- Valoriser l'intérêt d'une activité.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais si besoin.

SAVOIR-ÊTRE

- Être communicant.
- Être convivial.
- Être attentif.
- Être dynamique.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	**
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	****

9. Les modules de formation du bloc 11.02 – 42h

Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN

BC11.02 MIEACQ ---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de réaliser des repas répondant aux besoins nutritionnels de chacun. Il pourra participer aux achats, s'assurer de la bonne gestion des stocks et entretenir les différents équipements utilisés en privilégiant des pratiques écoresponsables.

SAVOIRS

- Les 7 familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les techniques culinaires et les recettes du quotidien.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le locavorisme.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.

SAVOIR-FAIRE

- Respecter son budget ou un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison.
- Mettre en place un menu journalier, hebdomadaire selon les saisons et les besoins du particulier employeur.
- Choisir et suivre une recette en respectant les recommandations du PNNS.
- Utiliser, nettoyer, ranger et entretenir le matériel et les équipements de la cuisine.
- Maîtriser les différents types de cuisson.
- Présenter un repas de façon agréable.
- Sensibiliser le particulier employeur aux pratiques écoresponsables autour du repas.
- Trier ses déchets et/ou utiliser un compost.
- Appliquer les principes d'économie d'effort et de prévention des troubles musculosquelettiques durant les courses et la préparation des repas.

SAVOIR-ÊTRE

- Être organisé.
- Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, de leurs attentes et de leurs consignes.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	*

ÉLABORATION DE MENUS SPÉCIFIQUES ADAPTÉS ET AIDE À LA PRISE DE REPAS

BC11.02 IDEMS---------- 21h

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'accompagner la personne en situation de dépendance dans la prise de ses repas en fonction de son degré d'autonomie. Il saura adapter son accompagnement en fonction d'une pathologie ou d'un handicap et anticiper les risques liés à la prise de repas.

SAVOIRS

- Les limites professionnelles de l'assistant de vie dans le cadre de la prise des repas.
- Les besoins nutritionnels selon l'âge et la situation de la personne.
- Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et les matières grasses : avantages et inconvénients.
- Les règles d'hygiène, de sécurité et de confort.
- La dimension relationnelle de la prise de repas et l'approche bientraitante.
- Les différents troubles alimentaires : leurs causes, manifestations et conséquences sur la santé physique et psychique.
- Les techniques d'aide à la prise des repas.
- L'aide partielle et l'aide totale.
- Les différentes textures.

SAVOIR-FAIRE

- Adapter les menus et les aliments en fonction des régimes de la personne accompagnée.
- Mettre en place les conditions favorisant le confort et le bien-être lors de la prise des repas.
- Adopter les gestes et postures adaptés lors de la prise des repas en fonction de l'autonomie et de certaines pathologies ou handicaps.
- Utiliser les gestes et postures adaptés afin de prévenir les TMS.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés.
- Faire participer la personne en tenant compte de ses capacités.
- Identifier les signes de déshydratation, de dénutrition et de troubles alimentaires et agir en conséquence.
- Mettre en œuvre les techniques d'aide en fonction des besoins et des capacités de la personne.
- Utiliser les ustensiles et le matériel d'aide à la prise des repas adaptés à la situation de la personne.
- Évaluer les risques de fausse route et les prévenir.
- Adapter les produits cuisinés et leurs textures aux pathologies et aux capacités de la personne.
- Valoriser la présentation des plats pour susciter du plaisir.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.

SAVOIR-ÊTRE

- Être respectueux des goûts, du rythme et des habitudes de la personne.
- Faire preuve de patience.
- Être inventif.
- Être attentif aux réactions de la personne.
- Agir avec convivialité.

COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	***
Adaptabilité	****
Capacité relationnelle	***

10. Les compétences sociales et transversales par module

BLOCS	CODES	INTITULÉS MODULES	COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES		
			Autonomie	Adaptabilité	Capacité relationnelle
BC01.02 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs	**MIDPAP**	Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs	****	****	***
	MICEBR	Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser	**	****	****
	MIDDM	Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	****	**	*
BC02.02 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur	**MIOASEP**	Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel	****	****	**
	MIRPSI	Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention	****	***	**
BC03.02 : Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables	**MIECER**	Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables	****	***	*
	MIELER	Entretien du linge et pratiques écoresponsables	****	***	*

Université Du Domicile

BLOCS	CODES	INTITULÉS MODULES	COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES		
			Autonomie	Adaptabilité	Capacité relationnelle
BLOC 08.02 Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap	**PAPAP**	Projet et accompagnement personnalisé : cadre, méthode et principes	***	****	****
	PAPVH	Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement	**	***	*
	PATCPD	Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance	**	***	****
BLOC 09.02 Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap	**PAPDAHC**	Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort	****	****	****
	PATDPD	Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance	****	***	***
BLOC 10.02 Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap	**PAAPDL**	Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs	***	***	****
	PAASSL	Animer les activités sociales et de loisirs	**	***	****
BLOC 11.02 Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap	**MIEACQ**	Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien	****	***	*
	IDEMS	Élaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas	***	****	***